

# Le problème du maquillage permanent? N'importe qui peut le pratiquer

## INQUIÉTUDES

Les esthéticiennes, confrontées à des «ratages» et à des accidents, déplorent le manque de réglementation.

Faut-il avoir peur du maquillage permanent? Après l'enquête de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) révélant la mauvaise qualité des encres utilisées, et l'infection qui a conduit la Vaudoise Sophie Monod en salle d'opération (24 heures du 17 juillet), des esthéticiennes s'inquiètent du nombre croissant de «ratages». C'est le cas, notamment, de la Montbaysanne Daisy de Iaco, une des pionnières de cette technique en Suisse, et de la Zurichoise Karin Winkler, présidente de la section maquillage permanent à l'Association professionnelle suisse pour la cosmétique (SPK).

Les deux esthéticiennes font le même constat: ces dernières années, la moitié de leur temps de travail est consacrée à «corriger des dermopigmentations qui ont

été mal faites». «Chaque mois, je reçois environ dix clientes pour lesquelles le seul recours est la chirurgie, car les pigments ont été injectés trop profondément, indique Daisy de Iaco. J'ai également servi d'experte dans une affaire où une maquilleuse avait, par deux fois, percé l'œil d'une cliente», ajoute la Montbaysanne.

### «Mener son enquête»

Le problème? Considérée comme un acte purement esthétique, la dermopigmentation peut être pratiquée par n'importe qui, sans aucune exigence de formation malgré les cours et le diplôme mis sur pied par la SPK. Bien qu'elle soit invasive pour le corps, «la technique n'entre pas dans le cadre des professions de la santé», confirme Georgette Schaller, médecin cantonal délégué à Genève.

S'offrir le confort d'un maquillage permanent en limitant le risque de se trouver défigurée ou de finir sur le billard implique «de s'assurer des compétences



L'injection de pigments sous la peau, considérée comme un acte purement esthétique, n'entre pas dans le cadre des professions de la santé.

de la personne chez qui on va», recommande la doctresse genevoise. «Il faut choisir son maquilleur avec le même soin qu'un chirurgien esthétique: en menant sa petite enquête», recommande Daisy de Iaco.

Cela n'aurait peut-être pas suffi à éviter l'infection qui a envoyé Sophie Monod en salle d'opération. «La maquilleuse iti-

nérante qui s'est occupée d'elle a régulièrement travaillé dans mon institut durant cinq ans. Il n'y avait jamais eu de problème», raconte, encore secouée, l'esthéticienne veveysanne chez qui a eu lieu la séance de maquillage. «Je ne veux plus faire prendre de risques à mes clientes. La dermopigmentation, chez moi, c'est fini!»

A.-I. A.